



Réseau interdisciplinaire pour l'Aménagement et la Cohésion
des Territoires de l'Europe et de ses voisinages
CNRS - CGET - Université Paris Diderot

ESPON 2020 – “Small and Medium-Sized Enterprises in European Regions and Cities”

Fiche de synthèse du *Draft Final Report*¹

Expertise réalisée par M. Maurice BASLE, Professeur émérite des Universités
Enseignant - Chercheur au Centre de recherche en Economie et Management (CREM,
UMR 6211) – Université de Rennes I/CNRS

Table des matières

Introduction et brève synthèse du projet	2
Les principaux résultats. Typologie et éclairage des politiques	2
1. Analyse critique transversale	4
1.1. Quelques remarques sur les équipes composant le consortium	4
1.2. Quelques remarques sur les données et le support technique pour les données	5
1.3. Qualité scientifique du projet.....	6
1.4. Evaluation de l'intérêt opérationnel du programme ESPON pour l'aménagement du territoire	6
1.5. Rapport ESPON et prochaines échéances	7
1.6. Qualité des recommandations politiques formulées	8
2. Analyse appliquée au territoire français	8
Conclusion	11

¹ *Draft Final Report* du projet « Small and Medium-Sized Enterprises in European Regions and Cities », version du 24 juillet 2017.

Introduction et brève synthèse du projet

L'objectif principal du programme était, selon les auteurs, « *de cartographier et d'analyser les caractéristiques territoriales et les performances des PME en Europe, et de proposer des stratégies de développement territorial qui peuvent être envisagées dans différentes régions et villes afin de renforcer le développement et la durabilité des PME* ». Cet ambitieux programme a supposé d'emblée qu'il était possible de réunir les documents cartographiques (sur des périmètres territoriaux pertinents à différents niveaux d'échelle), les données d'entreprises et les données socio-économiques des territoires, ainsi que les informations sur les politiques publiques à impact territorial et de trouver dans ces confrontations d'informations et de résultats suffisamment de contenu probant pour justifier des stratégies PME à l'échelle des territoires dans l'Union européenne.

L'examen du Rapport montre que les intentions de déploiement de méthodes ont été suivies et que des activités importantes et diversifiées de production de connaissances utiles à la compréhension du développement des PME ont été développées. Au-delà de travaux empiriques telle la compilation des données et des visualisations géographiques, un effort manifeste d'identification des facteurs-clés mais aussi des freins dans la réussite des PME dans la nouvelle économie de la connaissance « post-carbone » (ou basse-carbone) a été soutenu et rendu visible.

Le recours à un modèle unique explicatif de la dynamique générale étant tout simplement impossible, ce sont des convergences de points de vue de type intermédiaire (c'est-à-dire sans caractère définitivement probant), qui ont été recherchées.

Les points de vue réunis résultent de méthodes et d'outils diversifiés. Sont cités et utilisés le recours à l'analyse documentaire, la collecte de données et leurs traitements, la cartographie de type SIG. Plus profondément, le rapport montre les résultats du recours aux hypothèses et modèles basés sur la théorie, le recours à l'analyse des clusters, aux analyses de régression, aux études de cas, aux Focus groups, à l'analyse SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces), ainsi qu'aux tests de gouvernance (dépendance des « Forms of Governance »²). La discussion des résultats a pu avoir lieu ensuite dans des ateliers de synthèses ou des laboratoires de créativité...

La manière dont ces outils sont articulés est présentée dans le tableau 0.1 du rapport non reproduit ici. Ce tableau rappelle que les données de base ont été les suivantes : données d'entreprises sur les PME, données sur les contextes et les conditions de développement, sur l'environnement institutionnel favorable ou pas, sur les spécificités régionales et sectorielles, données sur les dynamiques potentiellement à l'œuvre avec des facteurs déterminants et des facteurs explicatifs, sur les opportunités et obstacles à la croissance des PME, et aussi sur les stratégies et les politiques publiques.

Les principaux résultats. Typologie et éclairage des politiques

Sans vouloir dès le départ caractériser les principaux résultats, il est possible de synthétiser l'apport du rapport en soulignant que les principaux résultats obtenus confirment d'abord l'importance du sujet : les PME représentent une part substantielle de l'emploi dans tous les types de régions. Ceci est particulièrement notable dans les zones rurales (75 % de l'emploi total).

Sur des territoires européens si diversifiés et hétérogènes, le rapport rend compte d'efforts d'analyse. Il s'agit de la création d'une typologie des entreprises selon le type de performance des PME (avec 6 classes, et un ordre décroissant selon la performance des PME); selon le secteur d'appartenance (5

² Derrière le test FOG se cache la théorie selon laquelle les systèmes de gouvernance régionale sont déterminés par différentes couches culturelles: les objectifs individuels, la tradition, les liens familiaux, le leadership, les plans et programmes, la compétitivité, la solidarité, les réseaux globaux et la responsabilité partagée.

classes sectorielles); et aussi selon le type de territoire (8 classes, décroissant selon leur dotation territoriale).

La typologie régionale 2008-2014 a pu être résumée de la manière suivante :

- Des régions à forte importance de l'emploi des PME (10-249 employés) et un développement positif (négatif) des PME.
- Des régions à forte importance de l'emploi dans les grandes entreprises et un développement positif des PME.
- Des régions à fort emploi dans les microentreprises (1 à 9 employés) et un développement de ces microentreprises.
- Des régions à forte importance de l'emploi des PME, un développement négatif des PME et un développement positif des microentreprises.
- Des régions à fort emploi dans les microentreprises et un développement négatif de l'emploi en général.

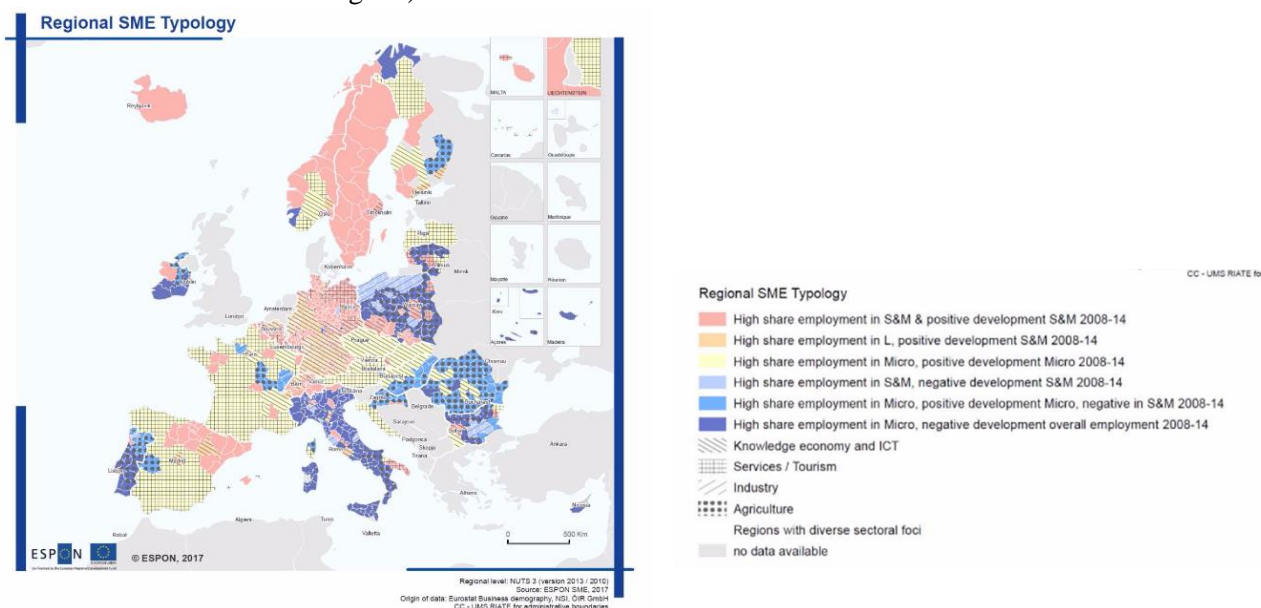
Le rapport montre qu'il est nécessaire de superposer les critères sectoriels (économie de la connaissance et TIC, économie du tourisme et des services, économie de type industriel ou de type agricole, économie plurisectorielle) et les critères géographiques afin d'obtenir 6 types de performance des PME en combinaison avec l'axe sectoriel.

Quelques exemples de résultats illustrent la qualité de ces résultats intermédiaires.

Un exemple de résultats est que les régions d'Europe du Nord et d'Europe centrale, avec des domaines sectoriels diversifiés et une spécialisation dans l'économie de la connaissance et les TIC, sont des régions dont l'économie fonctionne bien en termes de petites et moyennes entreprises, ou dont l'emploi est centré sur la classe de taille d'entreprise 10-249 employés.

Un autre résultat est que les régions avec des microentreprises prospères se trouvent éparpillées dans les régions de toute l'Europe, avec des pôles sectoriels dans les services, le tourisme (Autriche, France, Espagne, Finlande ou Estonie) ou dans l'économie de la connaissance et les TIC (Slovaquie, République tchèque, Hongrie, Croatie et Roumanie).

Il apparaît également que les régions aux économies en difficulté ainsi que le secteur des PME en difficulté se trouvent dans les régions à taux de chômage élevé ou à forte proportion d'agriculture et/ou de vieilles industries (parties de la Pologne, du Portugal, de l'Italie, de l'Irlande), de la Hongrie du Sud, de la Roumanie et de la Bulgarie).



Enfin, dernier exemple de résultat : le développement de l'emploi des PME est corrélé à la concentration sectorielle de l'emploi : l'emploi des PME et l'emploi dans l'économie de la connaissance et de la création vont de pair.

Plus fondamentalement, le rapport conclut sur un résultat paradoxal et sur des pistes à continuer d'explorer. Un résultat paradoxal mais stimulant pour la recherche future et incitant à produire de nouvelles analyses est l'existence de contradictions entre certains types de résultats: « *Ni les typologies régionales initiales, ni les typologies finales ne sont conformes aux conclusions des études de cas, c'est-à-dire les régions qui sont dans la même typologie selon les résultats quantitatifs sont classées dans cinq catégories différentes lorsque les résultats qualitatifs sont pris en compte* ».

Les pistes qui sont ouvertes pour de nouvelles analyses concernent les quelques facteurs probablement critiques pour la survie et le développement des PME et de leurs territoires d'appartenance : il en est ainsi pour l'accès limité au financement qui est un frein assez répandu dans la plupart des régions, pour les défis infrastructurels lorsque ceux-ci sont importants, et, même si on trouve des teintes très différentes d'une région à l'autre, pour le fardeau réglementaire. Au plan des choix politiques d'accompagnement des PME dans les transitions et les ruptures, la maîtrise du défi éducatif semble être un domaine politique à forte valeur ajoutée ainsi que la gouvernance de la transition vers une économie à bas carbone. Ces pistes rejoignent les grandes lignes des principes du développement des PME que l'on peut trouver aujourd'hui dans la littérature et qui ont servi de guide au design des politiques publiques et des programmes européens ou nationaux.

Les recommandations politiques formulées sont concentrées sur l'appel à l'adaptation aux territoires et aux contextes. Elles insistent sur la diversité des situations et la dépendance au contexte et l'hétérogénéité.

La conclusion du rapport a d'ailleurs une allure un peu « pessimiste » puisqu'il est écrit : « *Aucune connotation claire des spécificités territoriales, de la performance des PME et des formes spécifiques de gouvernance ne semble identifiable. Il semble que dans les différentes dimensions de la gouvernance régionale, les autorités régionales choisissent des styles différents selon les différentes dimensions - créant ainsi l'image que des aspects tels que la motivation, les compétences, les opportunités et les interconnexions doivent être abordés de différentes manières pour soutenir les PME* ». **Mais elle donne en réalité les clés aux pouvoirs décentralisés mieux à même d'assurer, au plus près des PME et TPE, la nécessaire prise en compte des différentes forces et faiblesses structurelles et institutionnelles de ces différentes régions.**

1. Analyse critique transversale

1.1. Quelques remarques sur les équipes composant le consortium

La liste des auteurs reproduite ci-dessous permet de comprendre le caractère spécifique de l'approche utilisée. Les champs disciplinaires couverts sont l'économie régionale, l'analyse spatiale et l'aménagement du territoire, ce qui laisse une plus petite part à la théorie économique de l'entreprise ou à la théorie de la politique économique ou à la science politique.

- Bernd Schuh, Erich Dallhammer, Martyna Derszniak-Noirjean, Jiannis Kaucic, Stephanie Kirchmayr-Novak, Edith Stifter, Joanne Tordy, ÖIR GmbH (Autriche),
- Thomas Oberholzner, Christina Enichlmair, Peter Kaufmann, Austrian Institute for SME Research (Autriche). ÖIR, Institut autrichien d'études régionales et d'aménagement du territoire, Autriche (entrepreneur principal),
- Spatial Foresight, Luxembourg ;

- VVA Europe, Royaume-Uni ;
- Oxford Group, Danemark ;
- Centre d'études européennes et locales (EUROREG), Pologne.

Les perspectives spatiales auraient probablement pu être encore plus ouvertes avec les questionnements spécifiques que le programme ESPON adresse aujourd'hui aux pays proches de la Méditerranée (Europe du Sud). Par exemple, des experts non européens (pays du Sud) en développement des espaces ruraux ou périphériques auraient pu également être mobilisés.

1.2. Quelques remarques sur les données et le support technique pour les données

L'information sur les données a donné lieu à de très gros efforts de mobilisation tant au niveau européen qu'aux niveaux infra-européen. L'information sur les contenus et qualités des données est précise et à jour à la date du rapport.

Table 2.6: Available data dimensions from Eurostat

	NUTS 0	NUTS 2	NUTS 3	Enterprise size	Size classification	NACE
Structural Business Statistics (SBS) – country level*	x			x	250	x
Regional Structural Business Statistics (SBS)		x				x
Business Demography (BD) – country level*	x			x	10+0	x
Regional Business Demography (BD)		x	x	x	10+0	
Regional Business Demography (BD)		x	x			x
Employer Business Demography (EBD) – country level*	x			x	10-0	x
Regional Employer Business Demography (EBD)		x	x	x	10-0	
Regional (Employer) Business Demography (EBD)		x	x			x

Note: * Data sources on country level can be used for small countries, where NUTS 0 equals NUTS 2 or NUTS 3; size classification "250": categories 0-9, 10-19, 20-49, 50-249, 250+; size classification "10+0": categories 0, 1-9, 10+; size classification "10-0": 1-9, 10+
Source: Eurostat

The data from central sources were collected in November 2016 in order to make sure that most of the data from 2014 are already included in the Eurostat data sets.⁸⁹

Ceci n'a pas été sans mal. L'effort initial de centralisation a en effet dû être complété par l'envoi d'un guide de recueil qui a été envoyé en novembre 2016 aux partenaires nationaux afin de recueillir des données complémentaires au niveau national. Cet effort supplémentaire de collecte de données a pris beaucoup plus de temps que prévu - de nombreux partenaires nationaux ont dû faire une demande spécifique au Bureau national de statistique ou à d'autres institutions parce que les données n'étaient pas disponibles gratuitement sur leurs sites Web (ce frein mécanique devrait être levé dans l'avenir grâce aux réglementations open data des données publiques). Par ailleurs, il est avéré que, dans de nombreux cas, les données nationales ne sont toujours pas comparables aux définitions d'Eurostat. Ceci révèle latéralement une information importante pour la Commission : les Etats-membres et les services de la Commission ont leurs compétences mobilisées dans le domaine du génie informatique et de la gestion des bases de données et des banques de données économiques mais il y a encore des progrès substantiels à faire pour aller au-delà dans les services de connaissances territoriales qui peuvent être produits.

Notre rapport d'expertise voudrait ici insister sur le fait que ce retard est d'autant plus préoccupant que la société numérique avance à grands pas et que le projet devrait désormais être tout simplement outillé avec une plateforme Web 2.0, le Web 2.0 désignant une nouvelle version du World Wide Web, qui

contient plus d'innovation, d'échanges de données normées selon la directive INSPIRE³ et de sites collaboratifs (notion de plateformes). Le recours à des plateformes externes est aussi désormais possible (comme le montre l'exemple d'OCDE-ORBIS Database) et devrait être généralisé.

Ainsi, au vu de ce rapport, le cahier des charges des producteurs de données à des fins statistiques, de modélisation et de tests statistiques et économétriques peuvent être interpellés. Concernant les données d'entreprises, PME, TPE, il apparaît une nouvelle fois que tous les besoins de réunion sur des plateformes de type Datathèques à des échelles territoriales pertinentes pour les politiques publiques ne sont pas satisfaits aujourd'hui à cette échelle européenne.

Les analyses statistiques en sortent nécessairement affaiblies ou peu recommandables. Ce point explique peut-être les difficultés à mener des démarches approfondies qui iraient au-delà des démarches actuelles, pourtant de grande qualité, mais butant sur la contrainte de l'éparpillement des bases de données.

1.3. Qualité scientifique du projet

Une analyse de la qualité scientifique du projet peut être, au-delà de la question des données et de leurs usages, menée à travers l'appréciation de la méthodologie, des données, théorie, concepts et typologies/catégories utilisés et développés.

La qualité scientifique des rapports sur les politiques de cohésion ou de développement territorial est dépendante, en premier de la mobilisation des données sur des plateformes, en deuxième de la qualité du modèle de référence et en troisième de la qualité des tests du modèle de référence. La recherche de modèles de référence passe par une compilation continue de la littérature internationale. Celle-ci insiste sur les facteurs de contexte et de comportements. Les analyses les plus récentes insistent davantage sur les questions de gouvernance (à l'initiative de la Banque mondiale en particulier). Ce postulat est largement répandu et fait référence à d'autres travaux institutionnalistes. Les controverses existent cependant encore entre, par exemple, les modèles de type « croissance endogène » et les modèles d'interventions publiques plus appuyées en faveur du développement des PME. Le rapport tient compte de ces apports de la littérature et de l'apport de ces controverses.

Il postule in fine que la gouvernance à l'échelle territoriale décentralisée ou plus centralisée est le facteur crucial : *« le rôle de la qualité de la gouvernance dans la coordination de l'intégration des différentes visions, stratégies et plans d'action, y compris le suivi de ces derniers, est un tout. Surtout pour la construction de nouveaux secteurs, où le rôle du secteur public dans la création d'une demande de produits innovants ne doit pas être sous-estimé (numérisation de l'administration publique, collecte et traitement des déchets, biomasse et industrie solaire, etc... et en mettant en place les incitations appropriées à différents niveaux administratifs (structure à triple hélice pour explorer de nouveaux développements en R&D, cadre pour les systèmes énergétiques distribués et marchés publics pour l'innovation, qui doit garantir que les conditions soient réunies pour permettre / encourager les PME) ».*

1.4. Evaluation de l'intérêt opérationnel du programme ESPON pour l'aménagement du territoire

Une évaluation de l'intérêt opérationnel du programme ESPON pour l'aménagement du territoire ne peut être à ce stade que très succincte. L'aménagement du territoire (dans le sens d'un aménagement équilibré et durable) reste un objectif pour le « pouvoir européen » à l'échelle européenne. Encore une fois, différents types de modélisations sous-jacentes à différentes théories de la croissance

³ La directive INSPIRE, élaborée par la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, vise à établir en Europe une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données et faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique en Europe.

par les PME pourraient davantage servir de socle aux questionnements. Pour les PME, quelles sont les durées de vie, les durées de survivance, les facteurs de confiance dans des milieux et des proximités territoriales. Comment les PME jouent un rôle dans d'éventuels phénomènes cumulatifs de sous-développement ? Dans les relations avec les grandes entreprises, peut-on envisager une théorie du ruissellement ? Pour les politiques publiques, doit-on insister sur la recherche politique de compensations pour des « *territoires pauvres mais qui ont un avenir* », ou sur des stratégies d'investissements directs pour déployer des réseaux de différentes natures (transports, accessibilité web, échanges de connaissances...)?

Le rapport développe succinctement les facteurs favorables et liste les mesures promotionnelles qui sont celles de la nouvelle économie : « *Le développement d'un écosystème de démarrage (Italie, Suède) avec des prises de décision collaborative (Autriche, France) et des consultations entre grandes et petites entreprises.*

Le rôle public d'interlocuteur unique des clusters industriels (privés) (France, Jules Vernes manufacturing Valley).

Le rôle micro-économique des petites subventions du FEDER pour les start-ups et les microentreprises (Slovaquie).

Les résultats éducatifs qui, combinés à de faibles coûts (main-d'œuvre) (codage, TIC) sont suivis d'investissements étrangers (Slovaquie, Roumanie, partiellement Hongrie); La visibilité des structures d'appui:

Le guichet unique pour l'information en ligne sur les mesures d'appui (SE, FR, AT, IT pour l'appui aux entreprises (par fusion - DE); pour l'accès aux réseaux, aux idées, aux connaissances, au capital, à la formation, au marché immobilier, etc.);

La bonne collaboration entre les secteurs académiques, privés et publics dans les parcs scientifiques, etc. sur les technologies et les entreprises nouvelles et interindustrielles (TIC - Allemagne, Suède, Suède, Slovaquie, Roumanie, partiellement RH, économie de la connaissance - Italie, France, Suède, Autriche, Allemagne, et faible émission de carbone - Suède, Autriche, France, France, Allemagne;

Le soutien à l'internationalisation pour les marchés étrangers stratégiques (Roumanie) ».

1.5. Rapport ESPON et prochaines échéances

Le rapport contient beaucoup d'informations et de discussions d'intérêt pour aller plus loin dans ce type de lignes de conduite coordonnées des Etats-membres et de leurs autorités officielles infra-nationales et de la Commission européenne.

Au titre des éléments manquants et de ceux qui nécessiteraient un approfondissement, il est possible de conclure sur les éléments suivants :

- outre un recensement de la fiabilité des données, il manque certainement une ouverture de la discussion sur la compatibilité ou cohérence des mesures envisagées pour obtenir un aménagement équilibré et durable des territoires avec des politiques territorialisées d'une part (nécessité d'intégration des politiques) et d'autre part avec des principes législatifs ou règlementaires comme par exemple le droit de la concurrence.
- Le volet démographique et de l'emploi aurait mérité des développements plus importants (migrations de jeunes en particulier et effets « générationnels » et « éducationnels » pour les PME).

- Enfin, comme énoncé préalablement, le volet « territoires ruraux ou périphériques et PME et TPE » devrait faire l'objet de développements particuliers, tenant compte de l'expérience des pays du Sud.

1.6. Qualité des recommandations politiques formulées

La qualité des recommandations politiques formulées est à noter, notamment leur adéquation avec les résultats obtenus et leur intérêt opérationnel pour l'aménagement du territoire. Le rapport suggère logiquement qu'il n'y a pas de « modèle de région ». Les nombreuses études de cas illustrent la diversité et même l'hétérogénéité des dynamiques régionales (aux origines tant structurelles, sectorielles qu'institutionnelles).

Cependant, la conclusion est moins agnostique puisque le rapport retient le caractère crucial de systèmes de soutien financier sur mesure (y compris des instruments financiers) et d'un meilleur accès au financement ajoutant à ces conditions financières des conditions réglementaires ou encore le caractère crucial d'une gouvernance efficace et d'un cadre réglementaire clair et adapté. Ces facteurs d'« ambiance territoriale » semblent dessiner ex post et malgré ce qui est énoncé plus haut un « modèle de région performante » pour les PME.

2. Analyse appliquée au territoire français

Encore une fois, le rapport suggère logiquement qu'il n'y a pas de « modèle de région ». Une analyse appliquée aux territoires français existe dans le rapport qui confirme cette conclusion. Elle est réalisée sur la base des données en amélioration suivantes : nombre d'entreprises actives et nombre d'employés dans ces entreprises actives (tableau 2.8).

Table 2.8: Data gathered related to number of firms and employment (Eurostat BD)

Active enterprises	x	x	x	10	2008-2014	19 countries (AT, BG, CZ, DK, EE, ES, FI, FR, HR, HU, IT, LT, NL, PL, PT, RO, SI, SK)
Persons employed in active enterprises	x	x	x	10	2008-2014	19 countries (AT, BG, CZ, DK, EE, ES, FI, FR, HR, HU, IT, LT, NL, PL, PT, RO, SI, SK)
Employees in active enterprises	x	x		x	2008-2014	19 countries (AT, BG, CZ, DK, EE, ES, FI, FR, HR, HU, IT, LT, NL, PL, PT, RO, SI, SK)

Fiche de synthèse – *Draft Final Report* « Small and Medium-Sized Enterprises in European Regions and Cities » - 25/09/2017

Sont également rassemblées les données recueillies sur les naissances et les fermetures de PME (Eurostat BD).

Table 2.10: Data gathered related to the number of firms, employment, births and closures (National sources)

Indicator	Data sources	Combination NUTS 2/3 and size and NACE provided	Time period
Number of firms: enterprises, local units (mainly SBS)	national SBS (AT, CH, FI, HU, LU, NL, RO, SE), but also Business Register (ES, SK, UK), Public Employment Services (DE), Employment in Business Statistics (DK) or Financial Agency (HR)	5 countries: AT, DK, ES, FI, RO	Often 2008-2014; data back to 2000 for DE, ES, HR
Number of firms: active enterprises, active local units (mainly BD)	national BD (BE, CY, DE, EE, FI, FR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, NO, PL, PT, SE, SI), but also Business Register (ES), Financial Agency (HR) or Business Agency (SK)	12 countries: BE, CY, ES, FI, HU, IS, IT, LT, LV, NO, SE, SK	Often 2008-2014; data back to 2000 for ES, HR
Employment: persons employed, employees (mainly SBS)	national SBS (AT, CH, DK, EE, FI, HU, LU, RO, SE), but also Public Employment Services (DE), Financial Agency (HR) or Regional Accounts (SI)	7 countries: AT, CH, DE, DK, EE, RO, SK	Often 2008-2014; data back to 2000 for DE, DK, RO
Employment: persons employed, employees (mainly BD)	national BD (BE, CY, FI, FR, IE, IT, LI, LT, NO, PL, PT, SE) and tax registry (IS)	9 countries: BE, CY, FI, FR, IS, IT, LT, NO, SE	In general 2008-2014
Births, closures, birth rate, death rate	national BD (BE, CH, DK, EE, HU, IS, LT, LV, NO, PL, PT, RO, SE, SI, UK) and Gewerbebeurteilung (DE), Statistics Belgium, Demografie Ondernemingen (BE), Business Register (ES), Financial Agency (HR), Chamber of Commerce (NL)	6 countries: BE, DE, CH, IS, LT, LV	In general 2008-2014

Il apparait que la France n'est pas l'Etat-membre qui a le plus avancé statistiquement (voir tableau ci-dessous) pour les combinaisons de données d'entreprises aux échelles territoriales NUTS 2/3 avec la taille et dans la NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne).

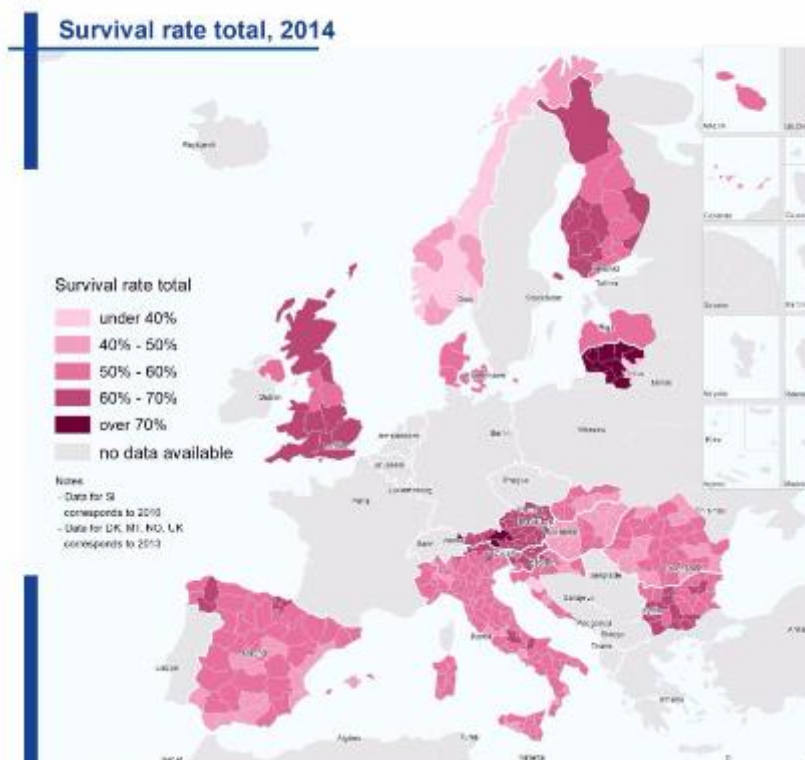
Pour l'année 2015, cependant, les indicateurs relatifs au nombre d'entreprises et à l'emploi dans les entreprises actives en France (SBS= statistiques sectorielles sur les entreprises) et relatifs au nombre de salariés dans les entreprises actives sont fournis (Combinaison NUTS 2/3 et taille des entreprises et NACE). Tableau 2.11. Extrait France.

Table 2.11: Eurostat Structural Business Statistics: Data availability with regard to the number of firms

Country	Indicator	NUTS 0	NUTS 1	NUTS 2	NUTS 3	Enterprise size	Classification	NACE 1-digit	NACE 2-digit	Years	Source
FR	local_units	x	x	x				x	x	2012-2014; 2008-2010; 2000-2007	Regional SBS

Un examen de la manière dont certains concepts ou théories ont été développés dans le contexte français est difficile à réaliser. Certaines données non renseignées ou renseignées seulement jusqu'à 2013 empêchent de comprendre toutes les évolutions françaises, ainsi, pour le taux de survie des PME créées par exemple.

Map 3.4: Survival rate after 3 years. 2014, all enterprise sizes.



Concernant la pertinence des théories dans le cas français, les résultats généraux assez peu déterministes et le manque de facteurs explicatifs prédominants n'aident pas à définir une stratégie spécifiquement axée sur la France. Le travail reste donc en partie à mener sur le cas français et il serait utile de le conduire après avoir déterminé une période post-crise suffisamment longue (au minimum, 2010-2016). Quels ont les conclusions et les apports du projet qui pourraient néanmoins intéresser les acteurs français de l'aménagement du territoire à différentes échelles et stimuler la réflexion politique française en matière d'aménagement du territoire ?

La liste disparate des facteurs explicatifs listés dans le rapport scientifique pages 95-96 est la suivante :

- « la qualité du capital humain (éducation, compétences, talents)
- l'activité d'investissement - les niveaux d'infrastructure (publique)
- les niveaux technologiques et l'innovation
- la densité des liens au sein des chaînes de valeur
- l'effet combiné des interactions/liens et de l'innovation »
- « la diffusion de l'innovation les caractéristiques du système social, par exemple l'égalité, les structures du capital social qui peuvent aussi influencer la croissance, par exemple le degré de spécialisation ou de diversité industrielle, les pôles de développement des biens et services exportables, la formation de grappes et/ou l'existence de grandes entreprises chefs de file - souvent multinationales - dans une région - la connaissance et les retombées des connaissances issues d'un "secteur du savoir" (par exemple R&D, enseignement supérieur)
- l'existence de districts industriels, qui se concentrent en fait beaucoup sur les PME, l'importance des relations interindustrielles et les milieux de création d'agglomération spatiale et les économies de localisation connexes. »

La liste résume bien l'ensemble des hypothèses qui ont été testées dans le cas de la France et dans différentes Régions. Et, dans le cas de la France, la diversité des Régions est suffisamment forte pour que différents types de modèles retenant certaines variables explicatives seulement puissent être considérés et testés. Ainsi, par exemple, les territoires proches de Lyon, de Grenoble, la Lorraine, la région capitale par exemple ne sauraient relever de la même problématisation. Ces résultats plaident sans équivoque pour une approche décentralisée des schémas régionaux de développement économique aussi en France.

Conclusion

En conclusion, pouvons-nous formuler, des recommandations scientifiques pour l'avenir afin de prolonger le travail sur la thématique traitée ?

Une première intuition concerne les relations entre la Commission et les Etats-membres. Puisque, pour la question politique des PME, la dépendance au contexte institutionnel semble si forte tant au niveau des Etats-membres qu'au niveau NUTS2/3, ne devrait-on pas repartir sur un programme ESPON qui comprendrait un volet « Etudes nationales et infra-nationales » davantage partagé avec les Etats-membres, au moins dans les grands Etats-membres ?

Par ailleurs, ne faudrait-il pas trouver un appui plus important dans les travaux sur la spécialisation intelligente des régions d'Europe et sur les tableaux de bord régionaux⁴ ? La congruence des recherches sur la stratégie d'ensemble pour toutes les tailles d'entreprises et des recherches sur les PME pourrait sans doute être mieux assurée.

Plus intuitivement, la question des aides européennes reste problématique. Les aides européennes qui passent par des programmes de ce type sont fragmentées, dispersées géographiquement et concourent à des changements dans des milieux très hétérogènes. Par construction, il n'y a pas de possibilités de développer des analyses contrefactuelles. La conséquence est que les résultats récupérables dans l'annexe scientifique ne sont pas de nature à mieux informer ou justifier d'autres lignes directrices que celles qui ont été inscrites jusqu'à présent. La question du saupoudrage des aides reste in fine posée. Les politiques publiques européennes et leurs programmes d'aides aux PME sont justifiés par une théorie générale des processus de développement des secteurs les plus progressifs aujourd'hui (secteur de l'économie de la connaissance, de l'économie à bas carbone...).

De cette théorie générale naît l'envie des autorités officielles de tous les niveaux (du niveau local au niveau de la Commission européenne) d'intervenir financièrement en faveur du développement des PME et des TPE. Or, le rapport va plutôt dans le sens d'un résultat agnostique : il n'y a pas une recette du succès ni un modèle-type de région.

La discussion ne devrait-elle pas, en conséquence, porter aussi aujourd'hui sur le choix des instruments ? Les aides ne sont qu'un instrument parmi d'autres dans la panoplie des pouvoirs publics aux différentes échelles territoriales. Les réglementations, les incitations, les promotions des idées de développement des PME dans les territoires sont probablement des instruments concurrents aux aides financières et elles devraient également avoir une effectivité.

Les études nationales-européennes à venir ne devraient-elles pas comprendre des estimations comparatives de l'effectivité des différents instruments ?

Ceci évidemment est à mettre en phase avec les préoccupations de l'appel d'offres ESPON d'août 2017 (« *la production d'un cadre de référence territorial européen pour contribuer aux réflexions sur la définition d'un Agenda territorial post-2020. Le projet financé devra également fournir des éléments nécessaires à la définition des autres politiques européennes pour l'après-2020, telles que : la Politique*

⁴https://www.researchgate.net/publication/319643809_Methodologies_for_Smart_Specialisation_Strategies_A_view_across_the_EU_regions

de Cohésion et sa dimension territoriale, la future stratégie de l'UE qui succèdera à la Stratégie UE2020, et toutes les autres politiques sectorielles comprenant une dimension territoriale »).